

Description du site

Le site Natura 2000 « Etang du Bagnas » est situé sur les communes littorales d'Agde et Marseillan dans le département de l'Hérault. Il occupe une dépression correspondant à l'ancien delta de l'Hérault. Suite au comblement des graus, cette ancienne lagune ne communique aujourd'hui plus avec la mer. Le site appartient au complexe lagunaire de l'Etang de Thau dont il est situé à l'extrémité ouest. Le site s'insère dans un environnement essentiellement touristique.

La réserve naturelle nationale du Bagnas et un secteur adjacent, le Pairolet, constituent le périmètre initial du site (cf carte). Un périmètre élargi a été proposé (non validé). Il comprend plusieurs secteurs périphériques qui participent au bon fonctionnement écologique de la Réserve et qui constituent des zones d'accueil complémentaires pour les espèces.

Le site présente une succession complète d'habitats naturels côtiers, depuis les lagunes au nord, jusqu'aux sansouïres et prés salés plus au sud. Le site s'ouvre sur la mer par un complexe dunaire. Autrefois partiellement utilisée pour la production de sel (jusqu'en 1969) puis pour la pisciculture (jusqu'en 1975), l'étang du Bagnas dispose d'un réseau hydraulique qui a permis, à partir du canal du Midi qui le traverse, un apport d'eau douce pour les besoins des activités anciennes. Cette gestion a favorisé une diversification des milieux, notamment la constitution d'une phragmitaie de grand intérêt pour les oiseaux.

Le site Natura 2000 « Etang du Bagnas » est reconnu au titre de la Directive Habitat (SIC, Site d'Intérêt Communautaire) et de la Directive Oiseaux (ZPS, Zone de Protection Spéciale). La conservation d'une diversité de milieux humides doux, saumâtres à salés, habitats inscrits au SIC, est fortement dépendante du contrôle des arrivées d'eau depuis le canal du Midi, le bassin versant et l'étang de Thau. Il faut aussi noter la fragilité du site devant le développement d'espèces envahissantes.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Lagunes côtières	1150*	212	Moyen	Eutrophisation, comblement
Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1310	ponctuelle	Moyen	Colonisation par des vivaces, adoucissement des eaux
Prés salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)	1410	30	Moyen	Progression des ligneux et espèces végétales envahissantes
<i>Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)</i>	1420	96	Moyen	Assèchement précoce au printemps, adoucissement des eaux
Dunes mobiles embryonnaires	2110	<1	Mauvais	Surfréquentation, érosion
Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i>	2120	<1	Mauvais	Surfréquentation, érosion, espèces végétales envahissantes
Dunes fixées du littoral du <i>Crucianellion maritimae</i>	2210	<1	Mauvais	Surfréquentation, érosion, espèces végétales envahissantes,

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	3130	ponctuelle	Favorable	Colonisation par des vivaces
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	3140	ponctuelle	Favorable	Colonisation par d'autres algues, par la jussie
Mares temporaires méditerranéennes	3170*	ponctuelle	Favorable	Surpâturage, colonisation par la jussie
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	ponctuelle	Moyen	Colonisation par des ligneux et roseaux
Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0	8	Moyen	Entretien inadapté des berges, espèces végétales envahissantes
Galeries et fourrés riverains méridionaux (<i>Nerio-Tamaricetea</i> et <i>Securinegion tinctoriae</i>)	92D0	3	Moyen	Renouvellement faible

Espèces d'intérêt communautaire présentes (Annexe 2 de la Directive Habitats)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)	1220	26 individus réintroduits en 2008	Bon	Dégradation des habitats aquatiques, zones favorables à la ponte insuffisantes, compétition avec la tortue de Floride
Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)	1036	Données insuffisantes	Données insuffisantes	Modification de l'habitat, pollution des eaux
Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	1078	Données insuffisantes	Données insuffisantes	Néant
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	1304	Données insuffisantes	Données insuffisantes	Dérangement des colonies, disparition des gîtes, modification des paysages
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>)	1310	Données insuffisantes	Données insuffisantes	Dérangement des colonies, disparition des gîtes, modification des paysages
Murin à oreilles échancrées, vespertilion (<i>Myotis emarginatus</i>)	1321	Données insuffisantes	Données insuffisantes	Dérangement des colonies, disparition des gîtes, modification des paysages

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
<ul style="list-style-type: none"> - Lagunes (1150*) - Salicornes annuelles et pérennes (1310 et 1420) - Tapis de Chara (3140) - Mares temporaires (3170*) - Avifaune (anatidés, ardéidés, laro-limicoles) - Cistude d'Europe (1220) 	<p>Conserver/améliorer la qualité de la lagune et de la végétation associée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - étude du fonctionnement hydraulique et de la qualité de l'eau - restauration d'ouvrages hydrauliques, curages - gestion hydraulique - sensibilisation des usagers du bassin versant
<ul style="list-style-type: none"> - Lagunes (1150*) - Talève sultane (A124) - Passereaux paludicoles - Hérons paludicoles - Busard des roseaux (A081) 	<p>Maintenir une bonne qualité de roselière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - suivi de la roselière - entretien de la roselière - contrôle de l'extension des roseaux
<ul style="list-style-type: none"> - Lagunes (1150*) - Salicornes annuelles et pérennes (1310 et 1420) - Galeries et fourrés riverains méridionaux (92D0) - Laro-limicoles - Ardéidés - Passereaux paludicoles - Anatidés, rallidés, grèbes 	<p>Maintenir/augmenter le potentiel d'accueil de l'avifaune</p>	<ul style="list-style-type: none"> - aménagements en faveur de la nidification de laro-limicoles - restauration de talus pour la nidification du Guêpier d'Europe
<ul style="list-style-type: none"> - Lagunes (1150*) - Cistude d'Europe (1220) 	<p>Assurer le maintien et le développement à long terme de la Cistude d'Europe sur le site</p>	<ul style="list-style-type: none"> - suivi de la Cistude d'Europe - réintroduction de nouveaux individus - gestion conservatoire de l'habitat
<ul style="list-style-type: none"> - Forêts galerie (92A0) - Galeries et fourrés riverains méridionaux (92D0) - Ecaïlle chinée (1078) - Chiroptères - Avifaune 	<p>Conserver les ripisylves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - entretien - restauration
<ul style="list-style-type: none"> - Prés salés méditerranéens (1410) - Salicornes annuelles et pérennes (1310 et 1420) - Avifaune - Cistude d'Europe (1220) - Chiroptères 	<p>Maintenir les milieux ouverts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - rédaction d'un plan de gestion agropastoral - entretien de milieux ouverts par pâturage et fauche - suivi des milieux ouverts
<ul style="list-style-type: none"> - Dunes mobiles embryonnaires (2110) - Dunes blanches (2120) - Dunes fixées (2210) 	<p>Maintenir/restaurer les habitats dunaires de la zone littorale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - diagnostic de l'état du système dunaire - plan de protection/restauration des dunes - suivi de la restauration des milieux dunaires
Tous	<p>Approfondir les connaissances et suivre les habitats et espèces du site</p>	<ul style="list-style-type: none"> - inventaire des espèces d'odonates de la directive Habitats - complément d'inventaire sur l'utilisation du site par les chiroptères - amélioration des connaissances sur la talève sultane et mise en place d'un protocole de suivi - amélioration de la connaissance et du suivi des petits hérons paludicoles
Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion

<ul style="list-style-type: none"> - Lagunes (1150*) - Prés salés méditerranéens (1410) - Dunes (2110, 2120, 2210) - Mares temporaires (3170*) - Cistude d'Europe (1220) 	<p>Poursuivre et adapter les moyens de lutte actuels contre les espèces envahissantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - lutte contre les espèces végétales et animales envahissantes - veille, suivi et cartographie de la localisation
<ul style="list-style-type: none"> - Lagunes méditerranéennes (1150*) - Prés salés méditerranéens (1410) - Salicornes annuelles et pérennes (1310 et 1420) - Dunes (2110, 2120, 2210) 	<p>Contrôler la fréquentation du public</p>	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement de la surveillance - réglementation de la circulation sur la route de Maraval - réglementation de la fréquentation et réduction de son impact au Pairolet
<p>Tous</p>	<p>Communiquer sur le site Natura 2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> - édition régulière et diffusion d'un bulletin d'information - création et mise à jour d'un site Internet - édition d'une plaquette de présentation du site Natura 2000 et diffusion - installation d'une signalétique Natura 2000 - accueil du public au Pairolet

Pour en savoir plus :

Contact : ADENA, Milène FILLEUX, 04 67 01 60 23 ou filleux.bagnas@gmail.com

Réserve Naturelle Nationale du Bagnas – Domaine du Grand Clavelet – Route de Sète – 34300 AGDE

Sources d'information :

Site du MEDDTL: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT :

Site de l'opérateur : à venir